

Saisine n° 2003-7

**DÉCISION**  
**de la Commission nationale de déontologie de la sécurité**

*à la suite de sa saisine, le 3 février 2003, par M. Christophe Masse,  
député des Bouches-du-Rhône.*

---

*La Commission a été saisie, le 3 février 2003, par M. Christophe Masse,  
député des Bouches-du-Rhône, de problèmes qu'une personne aurait rencontrés  
dans des commissariats de Marseille.*

**Réponse en date du 28 avril 2003 : hors délai pour l'un des faits  
en cause ; hors compétence pour l'autre.**